

7/02 : LES SECONDS ATELIERS PARTICIPATIFS "NOTRE LITTORAL... DEMAIN ? CÔTE EST COTENTIN"

Bernard LEBARON, V-P à la Communauté d'agglomération du Cotentin en charge de la GEstion des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations (GEMAPI), Jean-Pierre LHONNEUR, Président et Pierre AUBRIL, V-P en charge de l'Environnement et l'Urbanisme de la Communauté de communes de la Baie du Cotentin ont annoncé en décembre dernier le lancement des ateliers participatifs du projet « Notre littoral... demain ? Côte Est Cotentin »

La genèse du projet :

La Région Basse-Normandie a lancé l'appel à projets « Notre littoral pour demain » le 1^{er} juillet 2014, avec pour objectif de mobiliser et soutenir les élus du littoral pour qu'ils s'engagent dans une gestion durable de la bande côtière visant à anticiper dès aujourd'hui les conséquences des changements climatiques d'ici 20, 50 et 100 ans.

Après avoir bénéficié en 2015 d'une phase de formation et de sensibilisation à ces enjeux, assurée par l'IRD2 (Institut Régional du Développement Durable), nos collectivités ont souhaité poursuivre la dynamique engagée.

Celle-ci repose à présent sur la mise en place d'un travail participatif et une réelle concertation avec l'ensemble des habitants, acteurs économiques et usagers du littoral.

A partir d'un diagnostic territorial partagé et de la co-construction de scénarios, ce projet doit ainsi permettre, au cours des deux prochaines années (2018-2019), de définir une stratégie de gestion durable du littoral de la côte Est du Cotentin, pour anticiper et s'adapter au mieux aux impacts du réchauffement climatique et de la hausse du niveau marin pour les 2, 5 et 10 prochaines décennies.

Les partenaires à l'initiative de cette coopération :

En 2016, les trois Communautés de communes de la côte Est du Cotentin (CC Baie du Cotentin, coordonnateur du groupement de commande, et les deux ex-CC de la Région de Montebourg et du Val de Saïre qui ont fusionné avec 9 autres EPCI le 1^{er} janv. 2017 pour former la CA du Cotentin) ont donc décidé de mener conjointement cette démarche de préservation de la bande côtière (env. 60km sur la cellule hydro-sédimentaire concernée depuis Saint-Vaast-la-Hougue au nord, jusqu'à Les Veys au sud). Le Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin (PNRMCB) est partenaire de cette initiative de gestion durable du littoral.

L'élaboration de la stratégie de gestion durable de la bande côtière :

Pour mener à bien ce projet, les collectivités sont accompagnées d'ARTELIA Eau & Environnement et d'IDEA Recherches. Ils devront organiser entre autres une large concertation auprès de l'ensemble des acteurs (habitants, acteurs économiques et usagers du littoral).

Les seconds ateliers participatifs au profit de tous ont lieu :

- **Saint-Mère-Eglise** (salle des fêtes) : à 14h30 ou à 20h

Les thématiques de ce second séminaire sont :

- la vulnérabilité des biens et des personnes dans les zones submersibles ;
- la responsabilité des acteurs concernés par ces risques ;
- les enjeux et la problématique de gouvernance face à ces enjeux.

Le financement du projet « Notre littoral...demain ? Côte Est Cotentin »

Le montant prévisionnel de ce projet s'établit à 200 000€ TTC dont une dépense de 148 680 € liée aux concours des prestataires ARTELIA Eau & Environnement et IDEA Recherches.

Différentes subventions viennent soutenir sa mise en œuvre : 40 000 € de la part de la Région (20%) ; 44 604€ de la part de l'Agence de l'eau (22%) et du FNADT (Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire, 22%) et 28 631 € de fonds Leader (14%).

Gageons que l'importance de l'enjeu va permettre une forte mobilisation de tous, riverains, habitants, pêcheurs, ostréiculteurs, mytiliculteurs, agriculteurs, ASA, estivants, élus, éleveurs de chevaux, enfin tous les « utilisateurs » de cet espace vulnérable... car "Notre littoral demain, c'est aussi le vôtre!"

Les inscriptions, indispensables, peuvent se faire par :

- Email : littoralestcotentin@gmail.com
- Tél. : 02.33.71.90.90
- FB : Littoralestcotentin

Plus d'infos :

Communauté de communes
de la Baie du Cotentin

Yannick Lüthi-Maire

Responsable S. Environnement

y.luthi-maire@ccbdc.fr / Tel. : 02.33.71.66.12